

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 5 avril 2023

**DEL\_20230405\_12**

Nombre de Conseillers

En exercice **29**

De présents **19**

De votants **24**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril,

Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

**Etaient présents :**

**Protocole CARENE  
Donges Trignac  
Besné suite à la  
fermeture de la  
piscine de Donges et  
son impact sur les  
transports scolaires  
vers les piscines -  
Approbation et  
autorisation de  
signature**

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE  
Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Emilie CORDIER  
Denis ROULAND - Myriam LEROUX (départ à 20h30)  
Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD  
Laurence DUPONT - Jessica NICOLAS - Jean-Pierre LE CROM  
Thierno DIALLO - Didier NOUZILLEAU - Michel CONANEC  
Aurélié LEGUNEHEC (départ à 20h00).

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le **6 avril 2023**

**Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :**

- Sébastien WAIRY a donné son pouvoir à Gilles BRIAND,
- Stanislas FONLUPT a donné son pouvoir à Emilie CORDIER,
- Yannick BEAUVAIS a donné son pouvoir à Hervé MORICE,
- Alain DESMARS a donné son pouvoir à Eric MEIGNEN,
- Aurélié LEGUNEHEC a donné son pouvoir à Michel CONANEC (départ à 20h00),
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Jean-Pierre Le CROM (départ à 20h30),
- 

Et que la convocation avait été faite le

**Absents : Elodie LEBOT, Magali MACE, David PELON, Françoise HAFFRAY, Cécile NICOLAS**

**29 mars 2023**

Mme Cécile OLIVIER a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé,

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 17/04/2023



ID : 044-214402109-20230405-DEL\_20230405\_12-CC

La CARENE, de par ses compétences, assure la gestion de cinq piscines implantées sur son territoire, dont la piscine de Donges.

Dans le cadre de l'entretien de ce patrimoine, des travaux de réhabilitation de la piscine de Donges ont été programmés pendant l'année scolaire 2022-2023. En conséquence, l'équipement a été fermé à partir de septembre 2022 et n'ouvrira de nouveau qu'en septembre 2023.

Cet équipement accueillait les scolaires des écoles de Donges, Trignac et Besné.

Cette fermeture a obligé les communes citées à emmener les scolaires des écoles primaires à leurs cours de natation dans un autre établissement plus éloigné, ce qui leur a engendré, des frais supplémentaires de transport.

Il y a donc lieu d'indemniser ces communes des coûts supplémentaires dus aux travaux réalisés par la CARENE sur la piscine de Donges. Il a donc été convenu de rédiger un protocole entre les parties qui est la pièce juridique et financière permettant le versement de cette indemnisation.

Le protocole, joint en annexe, précise les modalités de calcul de l'évaluation de ces charges supplémentaires et les engagements des parties.

Les montants des dédommagements sont les suivants.

Donges 14 816.00 €

Trignac 1 682.80 €

Besné 99.00 €

En conséquence, il est demandé au Conseil municipal d'approuver le protocole entre la CARENE et les communes de Donges, Trignac et Besné.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission finances en date du 27 mars 2023,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

**Article 1 :** D'approuver le protocole entre la CARENE et les communes de Donges, Trignac et Besné ;

**Article 2 :** D'autoriser le Maire de Trignac ou son représentant à signer Le protocole et tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

**Article 3 :** La recette sera constatée au budget principal de la Commune de Trignac au chapitre 74 compte 7478

Voix pour	24
Voix contre	0
Abstentions	0



Pour extrait conforme  
Le Maire  
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :

Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :

Envoyé en préfecture le 14/04/2023  
Reçu en préfecture le 14/04/2023  
Publié le 17/04/2023  
ID : 044-214402109-20230405-DEL\_20230405\_12-CC

S<sup>2</sup>LO